



**UCLouvain**



**Bienvenue dans les masters en  
enseignement**

Année académique 2025-2026



**Séance d'information générale  
sur les modalités pratiques des  
programmes des masters en  
enseignement S4 – S5 : cours  
transversaux (sigle LEISS)**

## **PLAN DE LA SEANCE**

1. Accueil et modalités pratiques de la séance
2. En quoi consistent les masters en enseignement ?
3. Devenir enseignant·e
4. Outil de communication et d'informations : le Moodle  
« Cours transversaux des masters en enseignement S4 – S5»
5. Présentation des activités à sigle LEISS
6. Evénements insertion socio-professionnelle
7. Pièce Kevin
8. Questions – réponses

# 1. Accueil et modalités pratiques de cette séance d'information

**La séance d'information a lieu de 18h30 à 20h au Socrate 11**

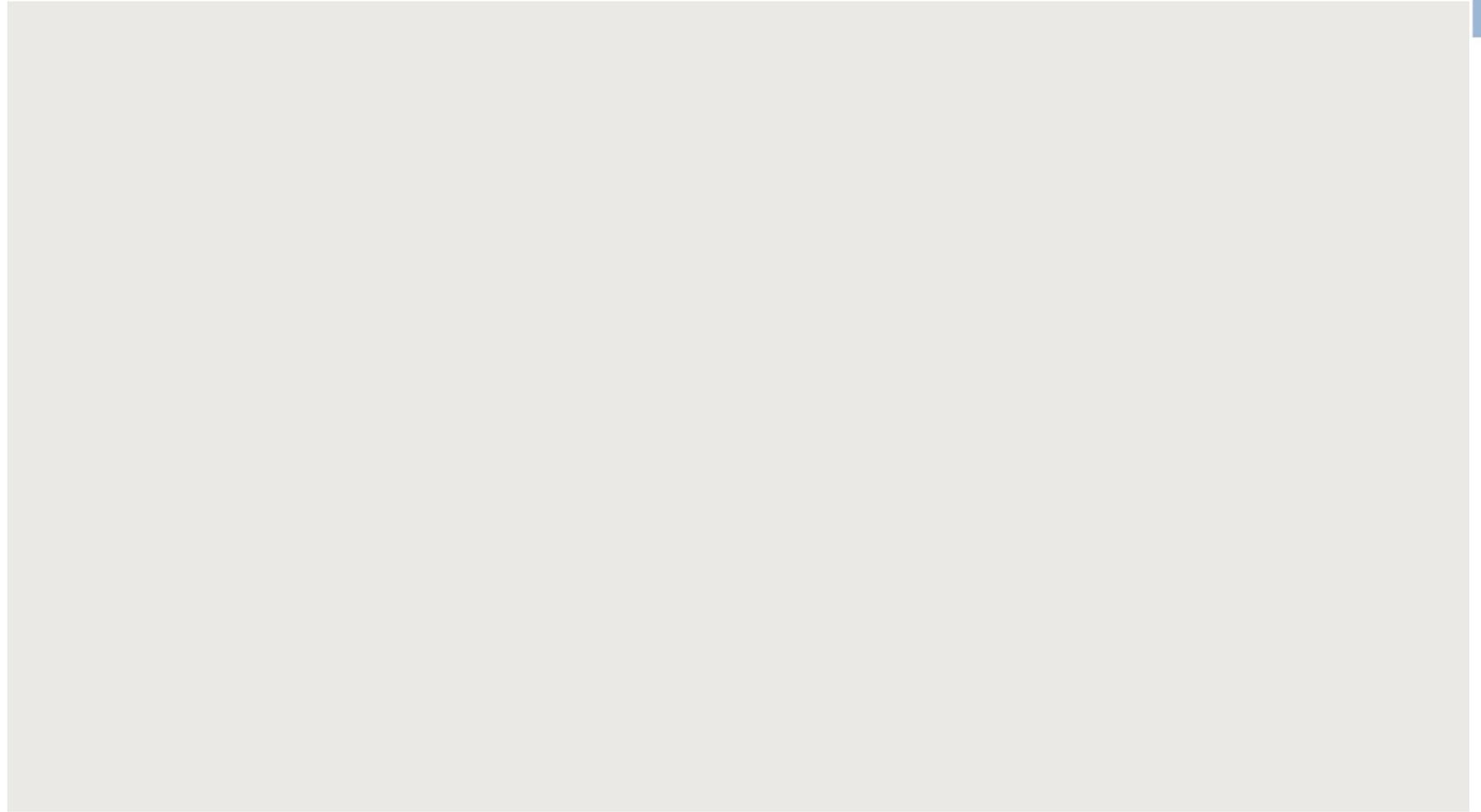
**Elle sera structurée en deux temps :**

- **une présentation**
- **une séance de questions-réponses.**



**2. En quoi consistent les  
masters en enseignement ?**

# FIE (Formation initiale des enseignants) en 2 minutes

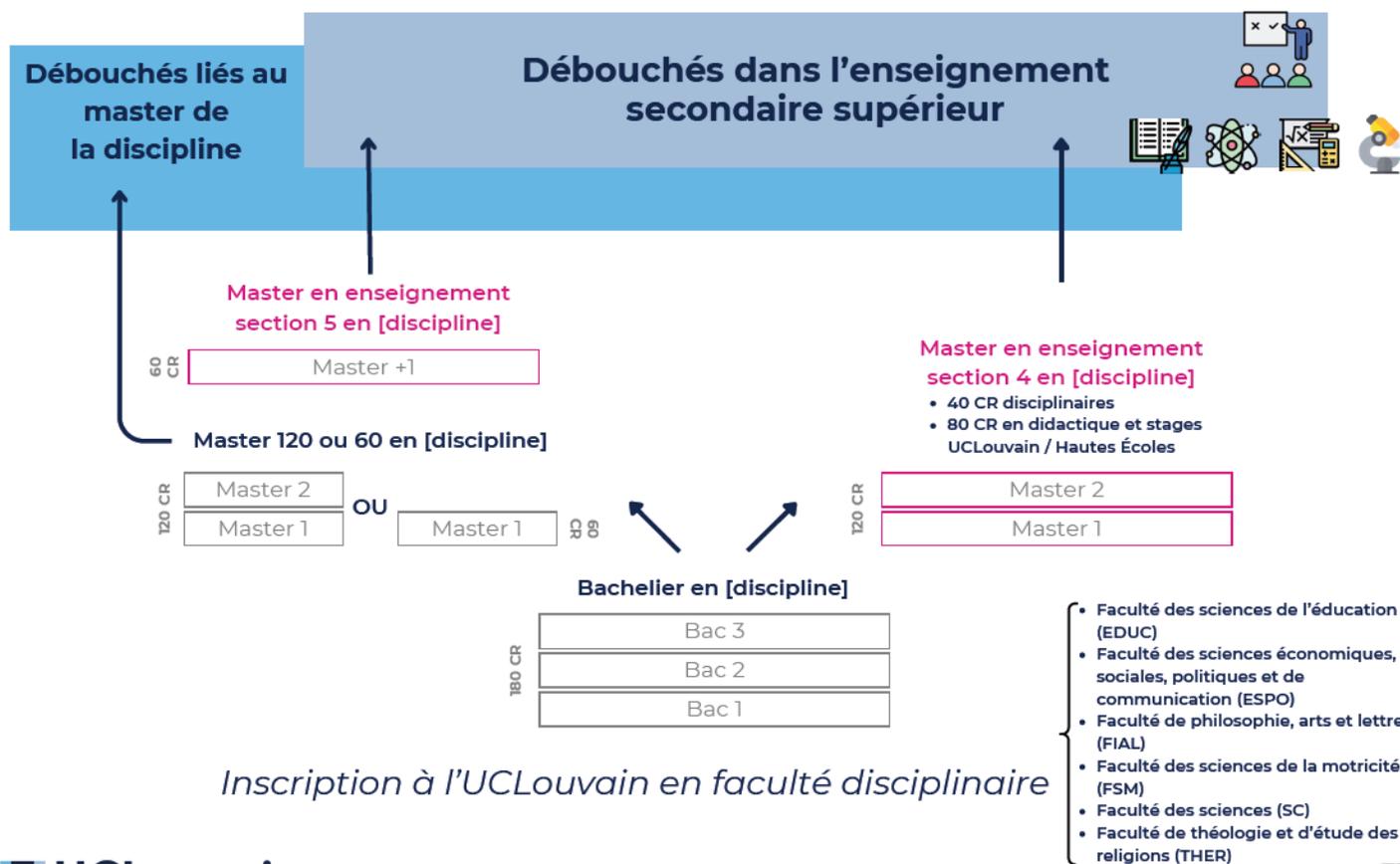


## **Diplôme générique indispensable pour obtenir un emploi à durée indéterminée dans l'enseignement secondaire supérieur (4, 5, 6<sup>ème</sup>) en Fédération Wallonie Bruxelles**

- ... en référence aux « titres requis » et aux « titres jugés suffisants »,

# Deux scénarios possibles pour obtenir son Master en enseignement

## Masters en Enseignement - Sections 4 et 5



## BACHELIER ET MASTER EN ENSEIGNEMENT SECTIONS 1-2-3

### Depuis septembre 2023,

les sections 1 à 3 sont organisées au sein des Hautes Écoles partenaires, en codiplomation avec l'UCLouvain. Elles permettent d'enseigner de l'accueil à la 3<sup>e</sup> secondaire.

	Crédits	Université	Haute école
<b>Bachelier</b>	<b>180</b>	30	150
<b>Master</b>	<b>60</b>	30	30

## MASTER EN ENSEIGNEMENT SECTIONS 4 ET 5

### À partir de septembre 2025,

les sections 4 et 5 sont organisées au sein de l'UCLouvain en codiplomation avec les Hautes Écoles partenaires et permettent d'enseigner de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> secondaire.

	Crédits	Université	Haute école
<b>Master section 4</b>	<b>120</b>	80	40
<b>Master section 5</b>	<b>60</b>	30	30



## Faculté des sciences de l'éducation

École de formation des enseignants –  
Fondamental et secondaire inférieur

**EFL**

Sections 1-2-3

École interfacultaire de formation des enseignants –  
Secondaire supérieur

**EISS**

Sections 4-5

École de formation d'adultes

**FOPA**

École de formation des formateurs du supérieur

**FOSU**

Doyenne :  
Mariane Frenay

Vice-doyenne :  
Virginie März

Directrice administrative :  
Catherine Fraikin

Responsable école EISS :  
Vincent Dupriez

Sigle des cours :

- **LEISS** (Louvain Ecole Interfacultaire Secondaire Supérieur)
- **MEISS** (Mons Ecole Interfacultaire Secondaire Supérieur)

### ○ Didactique et Pédagogie (20 crédits)

#### ○ Un cours parmi :

⊗ LEISS2101 Pédagogie générale  
Cours dispensé à LLN en horaire de jour

FR q1 37.5h 5 crédits 

⊗ LEISS2102 Pédagogie générale  
Cours dispensé à LLN en horaire décalé

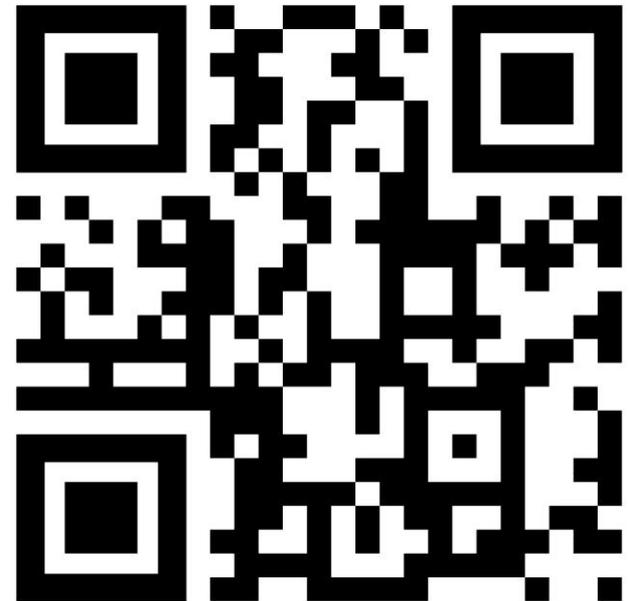
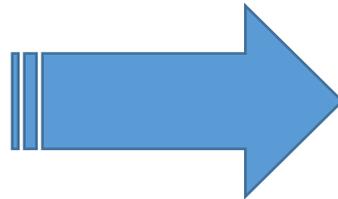
FR q1 37.5h 5 crédits 

⊗ MEISS2103 Pédagogie générale  
Cours dispensé à Mons en horaire décalé

FR q1 30h 5 crédits 

# Des questions sur les masters en enseignement à l'UCLouvain?

Une page pour répondre à vos questions



<https://www.uclouvain.be/fr/catalogue-formations/masters-en-enseignement-2025-2026-par-site>



# 3. Devenir enseignant·e

# Les titres et les fonctions

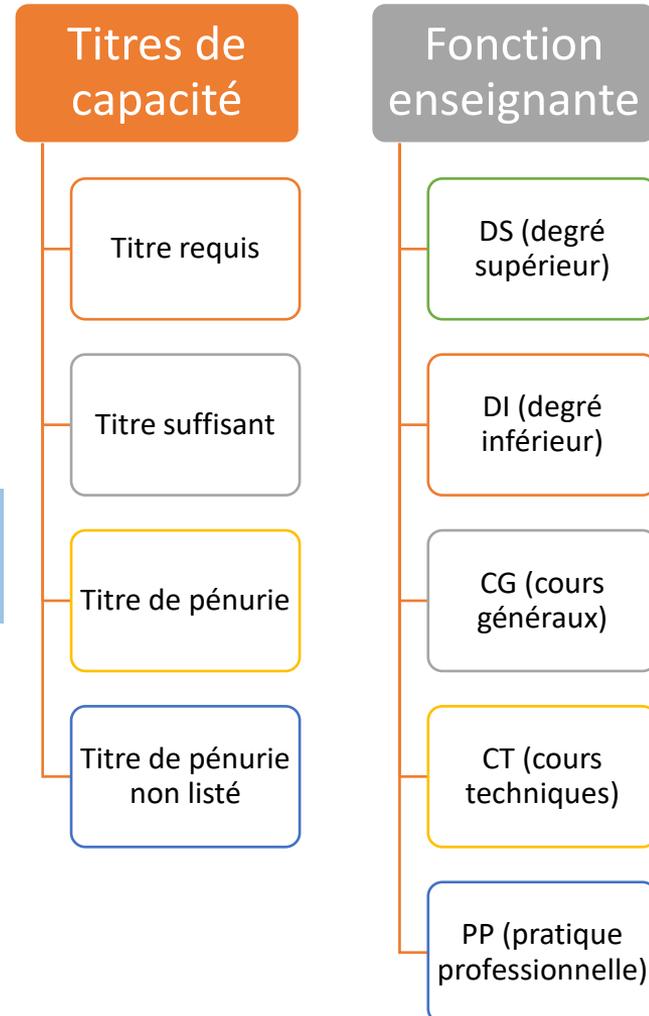
(cf. Décret du 11 avril 2014 réglementant les titres et les fonctions)

Pour enseigner dans l'enseignement secondaire ➔ **TITRE DE CAPACITE**

- Les titres font référence au diplôme.
- Les fonctions font référence à l'emploi du membre du personnel.

Chaque titre de capacité et chaque fonction enseignante correspond à un barème précis.

**Hiérarchisation au niveau des titres**  
pour le « primo-recrutement ».



## Requis

- Diplôme disciplinaire & composante pédagogique

## Suffisant

- Diplôme disciplinaire sans composante pédagogique
- Expérience utile

## Pénurie

- Expérience utile
- Assimilation à « titre suffisant » si composante pédagogique

## Pénurie non listé

- À examiner par la Chambre de la pénurie
- Assimilation possible à Titre de pénurie

# Un site de référence: [www.enseignement.be](http://www.enseignement.be)

Vous souhaitez

- **vous informer** sur les matières que l'on peut enseigner avec votre diplôme,
- découvrir les diplômes qui permettent d'enseigner une matière,
- **postuler ou manifester votre disponibilité** à un emploi vacant (inscription à PRIMOWEB).



[http://www.enseignement.be/index.php?page=27274&navi=4240#zone\\_step\\_0](http://www.enseignement.be/index.php?page=27274&navi=4240#zone_step_0)



<http://www.enseignement.be/index.php?page=28044&navi=45>

Des **informations spécifiques** sur les titres et fonctions ainsi que sur les nominations vous seront données **au cours de l'année**.

# 4. Outil de communication et d'informations :

Moodle « Cours transversaux des masters en enseignement S4 - S5 »

## Moodle « Cours transversaux des masters en enseignement S4 – S5 »

Ouvert à tous·tes



<https://moodle.uclouvain.be/course/view.php?id=2368>

# Moodle « tronc commun »

Horaire  
type

Infos  
pratiques  
(cours &  
séminaires)

Idées  
lectures

**L'horaire des activités est  
mis à jour régulièrement.**

**→ Toutes les modifications  
apparaîtront dans  
l'application « Mon  
horaire ».**



S4-S5 - 1er Quadr

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	
8H-9H							
9H-10H		<p>LEISS2101 Pédagogie générale (X. Etzack) MONT01</p>			<p>LEISS2104 Comm. en contexte scolaire Séminaire Gr A/B/C</p>	<p>LEISS2105 Comm. en contexte scolaire Séminaire Gr A/B</p>	
10H-11H							<p>LEISS2105 Comm. en contexte scolaire Séminaire Gr E/F</p>
11H-12H							
12H-13H							
13H - 14H							
14H - 15H					<p>LEISS2104 Comm. en contexte scolaire Séminaire Gr D/E/F</p>	<p>LEISS2105 Comm. en contexte scolaire Séminaire Gr C/D</p>	
15H - 16H							
16H - 17H							
17H - 18H							
18H - 19H	<p>LEISS2102 Pédagogie générale (J. Dubois) MONT01</p>			<p>LEISS2900 Méthodologie des usages de la recherche (S. Colgneux) MONT01 (semaines 1 à 5)</p>	<p>LEISS2105 Communication en contexte scolaire (L. Hirnne, L. Martin, V. Pétigny) MONT01 (semaines 2 à 13)</p>		
19H - 20H							
20H - 21H							
21H - 22H							

S4-S5 - 2e Quadri

		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
08H-09H							
09H-10H							
10H-11H			<p>LEISS2201 Psychologie du développement et des apprentissages (V. Leroy, M. Senden, N. Roland) MONT04</p>				
11H-12H						<p>LEISS2201- LEISS2202 Psycho. du développement et des apprentissages Séminaire Groupes F/G</p>	<p>LEISS2201- LEISS2202 Psycho. du développement et des apprentissages Séminaire Groupes J/K/L</p>
12H-13H							
13H - 14H							
14H - 15H	<p>LEISS2201- LEISS2202 Psycho. du développement et des apprentissages Séminaire Groupes A/B</p>		<p>LEISS2203 Approches sociale, culturelle et politique de l'éducation (V. Dupriez, B. Cattonar) MONT01</p>			<p>LEISS2201- LEISS2202 Psycho. du développement et des apprentissages Séminaire Groupes H/I</p>	
15H - 16H							
16H - 17H							
17H - 18H							
18H - 19H							
19H - 20H			<p>LEISS2204 Approches sociale, culturelle et politique de l'éducation (V. Dupriez, B. Cattonar) MONT01</p>	<p>LEISS2201- LEISS2202 Psycho. du développement et des apprentissages Séminaire Groupes C/D/E</p>	<p>LEISS2202 Psychologie du développement et des apprentissages (V. Leroy, M. Senden, N. Roland) MONT01</p>		
20H - 21H							
21H - 22H							

# **5. Présentations des activités LEISS**

	CRÉDITS	S4	S5
<b>Cours transversaux</b>			
· Approche sociale, culturelle et politique de l'éducation	4	✓	✓
· Communication en contexte scolaire	5	✓	✓
· École et Diversités	5	✓	
· Éthique de l'éducation, neutralité et citoyenneté	2	✓	✓
· Maîtrise de la langue française		✓	✓
· Pédagogie générale	5	✓	✓
· Psychologie du développement et des apprentissages	4	✓	✓
<b>Didactiques disciplinaires</b>			
· Enseigner et apprendre les matières du Tronc Commun (maternelle – 3 <sup>e</sup> secondaire)	5	✓	✓
· Didactique partie 1 et 2	10	✓	✓
<b>Stages</b>			
· Stage d'observation des matières du Tronc Commun (maternelle – 3 <sup>e</sup> secondaire) et séminaire d'accompagnement	5	✓	✓
· Stage long et séminaire d'accompagnement des stages	15	✓	✓
<b>Cours disciplinaires</b>			
· Formation disciplinaire	40	✓	
<b>Mémoire / Travail intégré</b>			
· Séminaire d'accompagnement du mémoire	3	✓	
· Mémoire	15	✓	
· Séminaire d'accompagnement du travail intégré	3		✓
· Méthodologie des usages de la recherche	2		✓
· Initiation à la recherche en éducation	2	✓	

### Activités au programme

LEISS2203/04 (cours + séminaire)

Approches sociale, culturelle et politique de l'éducation

LEISS2104/05 (cours + séminaire)

Communication en contexte scolaire

LEISS2107 (cours + séminaires)

Ecole et diversités

**uniquement** pour le master **S4**

LEISS2205/06 (cours)

Ethique de l'éducation, citoyenneté et neutralité

LEISS2101/02 (cours)

Pédagogie générale

LEISS2201/02 (cours + séminaire)

Psychologie du développement et des apprentissages

LEISS2207 (cours)

Maîtrise de la langue française

**ATTENTION** : uniquement pour les étudiants qui auront échoué à l'EMLF

### Activités optionnelles

LEISS : Atelier voix

LEISS : Atelier Geste



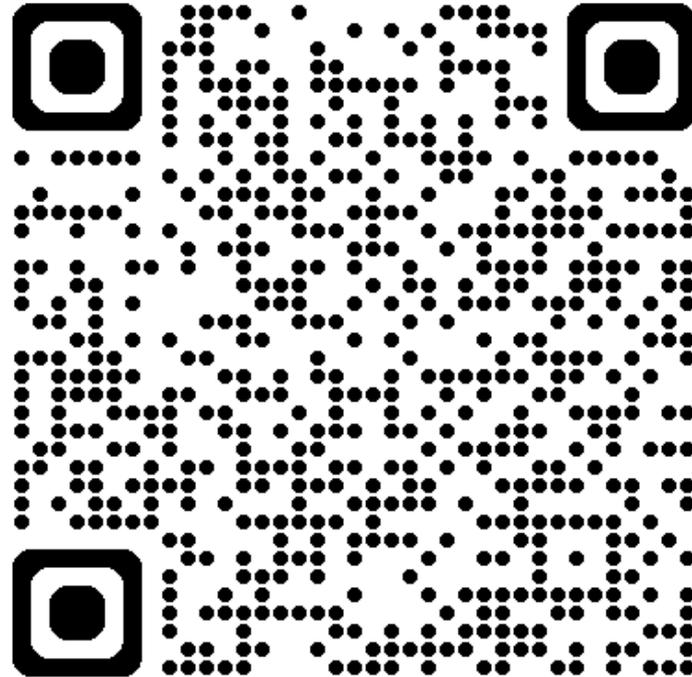
**Présence et participation obligatoires aux séminaires**



# Inscriptions aux pages Moodle

Code UE	Cours	Séminaire
<b>LEISS2203/04</b> Approches sociale, culturelle et politique de l'éducation	Cours uniquement au Q2 en journée ou en soirée ATTENTION : Une page Moodle pour chaque cours	<ul style="list-style-type: none"> <li>Moodle (cours et séminaire)</li> <li>Les consignes d'inscription seront précisées en cours d'année</li> </ul>
<b>LEISS2104/05</b> Communication en contexte scolaire	Cours uniquement au Q1 en journée ou en soirée ATTENTION : Une page Moodle pour chaque cours	<ul style="list-style-type: none"> <li>Moodle (<b>à partir du 22/9 à 10h</b>)</li> <li>Choisir <b>un groupe</b> parmi ceux qui sont proposés sur la page Moodle du cours <b>ATTENTION : vous devez choisir un groupe lié à votre cours</b></li> </ul>
<b>LEISS2107</b> École et diversité (uniquement pour les étudiants qui suivent les masters S4)	Année académique 26-27	
<b>LEISS2205/06</b> Éthique de l'éducation, citoyenneté et neutralité	Cours uniquement au Q2	
<b>LEISS2101/02</b> Pédagogie générale	Cours uniquement au Q1 en journée ou en soirée ATTENTION : Une page Moodle pour chaque cours	
<b>LEISS2201/02</b> Psychologie du développement et des apprentissages	Cours uniquement au Q2 en journée ou en soirée	<ul style="list-style-type: none"> <li>Moodle (cours et séminaire) (<b>à partir du 15 octobre</b>)</li> <li>Choisir <b>un groupe</b> parmi ceux qui sont proposés sur la page Moodle du cours</li> </ul>
<b>LEISS</b> <b>Atelier Voix et Geste</b>	Inscription Moodle S4S5 <b>Ateliers voix :</b> 10 samedis <b>Ateliers geste :</b> 10 vendredis ou 10 samedis	

# Atelier Gestes et Attitudes



[Atelier gestes et attitudes](#)

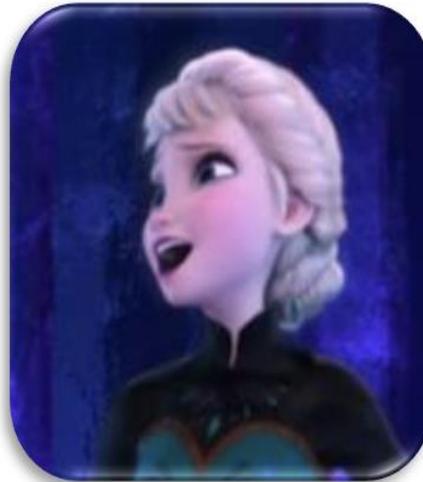




# VOIX - RELAX



*Libérée*



*Délivrée*

**5** clés pour **protéger** sa voix :

**s'ancrer, respirer, articuler, ponctuer, intoner**

# Atelier Voix –relaxation



Atelier [Voix-relaxation](#)

NB : il reste quelques coquilles ;-)

# Moodle d'inscription aux ateliers VOIX et GESTE



[Inscription ateliers VOIX et GESTE](#)

NB : une journée de formation soit voix soit geste ou les deux 😊  
et plein de dates proposées 😊

# LEISS2101/02 : Pédagogie générale

## Professeures (Hautes Écoles)

Julie Dubois (Ephéc éducation)

Kaoutar El Zrak (Vinci)

## Horaires :

LEISS2101 : mardi de 9h45 à 12h45

LEISS2102 : lundi de 18h30 à 21h30  
(MEISS2101)

Thèmes abordés	<ul style="list-style-type: none"><li>• Définition et objets de la discipline ; approches et courants pédagogiques et leurs liens avec les projets d'école</li><li>• Les conceptions du métier d'enseignant.e, les rôles, le statut et l'identité professionnelle.</li><li>• Les dispositifs et les outils pédagogiques (y compris les TICE), la gestion de classe, les dispositifs d'évaluation, la différenciation</li><li>• Définitions et objectifs de l'apprentissage, stratégies et méthode pédagogiques, méthodes d'évaluation des apprentissages, triangle pédagogique</li></ul>
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <ol style="list-style-type: none"><li>1 De comprendre et expliquer les concepts centraux de la pédagogie générale.</li><li>2 D'identifier et situer les différentes approches pédagogiques dans une perspective historique.</li><li>3 D'utiliser un ensemble d'outils conceptuels issus des théories de l'apprentissage et de l'enseignement en vue de décrire, analyser, théoriser, améliorer, voire construire une séquence didactique.</li><li>4 De s'interroger sur ses propres conceptions de l'apprentissage pour analyser comment elles peuvent affecter ses actions pédagogiques.</li><li>5 D'analyser divers facteurs qui peuvent influencer l'apprentissage des élèves.</li><li>6 De décrire et d'analyser des situations d'enseignement/apprentissage et d'évaluation, dans le but de faire ressortir l'effet de certains choix pédagogiques sur ces situations.</li></ol>



# LEISS2104/05 : Communication en contexte scolaire (cours)

## Professeur.es (Hautes Ecoles)

Antoine Sautelet (Ephec éducation)

Vanessa Patigny (Vinci)

Lara Herinne (Vinci)

Laurence Martin (Vinci)

## Horaires :

LEISS2104 : vendredi de 9h45 à 12h45

LEISS2105 : jeudi de 18h30 à 21h30

(MEISS2106)

Thèmes abordés	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les processus de communication interpersonnelle et en particulier :<ul style="list-style-type: none"><li>• la gestion de groupe propice aux apprentissages;</li><li>• les relations avec les élèves;</li><li>• les relations avec l'équipe éducative, les parents et les partenaires extérieurs à l'école.</li></ul></li><li>• L'utilisation pédagogique des technologies de l'information et de la communication (TIC).</li></ul>
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <ol style="list-style-type: none"><li>1 De développer des compétences communicationnelles en gestion de classe et en dynamique de groupe au bénéfice d'un environnement d'apprentissage positif.</li><li>2 De concevoir et mettre en œuvre des stratégies de communication efficaces adaptées aux besoins diversifiés des élèves du secondaire.</li><li>3 D'identifier et d'analyser l'impact des différentes méthodes de communication sur l'apprentissage et le bien-être des élèves.</li><li>4 D'analyser sa propre pratique de communication en tant qu'enseignant.e et s'engager dans un développement professionnel continu.</li><li>5 De maîtriser certains aspects déontologiques de la pratique enseignante (tels que le secret professionnel, les conseils de classe et les responsabilités en sorties scolaires).</li><li>6 D'utiliser certains outils issus des technologies de l'information et de la communication (TIC) de manière pédagogique pour améliorer l'engagement et l'apprentissage des élèves tout en adoptant une posture critique face à l'usage de ces technologies et de l'information véhiculée.</li></ol>



# LEISS2104/05 : Communication en contexte scolaire (séminaire)

## Horaires :

LEISS2104 :

Le vendredi de 9h à 12h ou de 14h à 17h

LEISS2105 :

Le vendredi de 9h à 12 h ou de 14 à 17h

Le samedi de 9h à 12h

## Thématiques

- Dynamique de groupe (les 3C, l'autorité et la participation)
- Gestion de classe et de conflit (règles et sanctions)
- Ma posture en tant qu'enseignant (déontologie et éthique)



**Les inscriptions dans les différents groupes seront ouvertes dès le lundi 22 septembre à 10h.**

**Vous devez vous inscrire dans un des séminaires associés au cours que vous avez choisi.**

# LEISS2201/02 : Psychologie du développement et des apprentissages

## Professeures (UCLouvain)

Véronique Leroy  
Nathalie Roland  
Morgane Senden

## Horaires :

LEISS2201 : mardi de 9h45 à 12h45  
LEISS2202 : jeudi de 18h30 à 21h30

Thèmes abordés	<ul style="list-style-type: none"><li>• Le contexte développemental de l'adolescence (y compris l'identité et la créativité)</li><li>• La sphère émotionnelle de l'adolescent-e</li><li>• La motivation, le décrochage scolaire et l'orientation scolaire et professionnelle</li><li>• L'adolescent en relation avec les autres</li><li>• Les fonctions cognitives : intelligence, attention-concentration, mémoire</li><li>• Les difficultés d'apprentissage et les besoins spécifiques</li></ul>
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <ol style="list-style-type: none"><li>1 De comprendre le développement (neuro)biologique, moteur, cognitif, social, psychosexuel, identitaire et émotionnel de l'élève du secondaire supérieur, pour pouvoir en tenir compte dans la gestion du groupe classe et des apprentissages des élèves.</li><li>2 De poser un regard critique et scientifique sur les situations susceptibles d'être rencontrées en classe, les besoins spécifiques des élèves et d'adapter les modes d'intervention en tenant compte des théories psychologiques du développement et de l'apprentissage.</li><li>3 De se positionner, comme futur enseignant-e, dans sa fonction relationnelle et son rôle d'adulte dans la construction et l'accompagnement de la personnalité des jeunes à qui il donnera cours.</li><li>4 De développer une attitude d'ouverture face à la diversité des problématiques que l'enseignant-e est susceptible de rencontrer.</li></ol>



# LEISS2201/02 : Psychologie du développement et des apprentissages (séminaire)

## Horaires

Séminaires LEISS2201/02 – 2 <sup>e</sup> quadrimestre.					
Groupe A Lundis 16 fév, 9 mars, 30 mars, 13 avril, 4 mai de 14h à 17h	Groupe B Lundis 16 fév, 9 mars, 30 mars, 13 avril, 4 mai de 14h à 17h	Groupe C Mercredis 11 fév, 4 mars, 25 mars, 15 avril et 6 mai de 18h30 à 21h30	Groupe D Mercredis 11 fév, 4 mars, 25 mars, 15 avril et 6 mai de 18h30 à 21h30	Groupe E (XX) Mercredis 11 fév, 4 mars, 25 mars, 15 avril et 6 mai de 18h30 à 21h30	Groupe F Vendredis 13 fév, 6 mars, 27 mars, 17 avril et 8 mai de 9h à 12h
Groupe G Vendredis 13 fév, 6 mars, 27 mars, 17 avril et 8 mai de 9h à 12h	Groupe H Vendredis 13 fév, 6 mars, 27 mars, 17 avril et 8 mai de 14h à 17h	Groupe I Vendredis 13 fév, 6 mars, 27 mars, 17 avril et 8 mai de 14h à 17h	Groupe J Karim Samedis 21 fév, 7 mars, 14 mars, 28 mars, 9 mai de 9h à 12h	Groupe K Samedis 21 fév, 7 mars, 14 mars, 28 mars, 9 mai de 9h à 12h	Groupe L Samedis 21 fév, 7 mars, 14 mars, 28 mars, 9 mai de 9h à 12h
Groupe M 27, 28 avril de 9h à 16h 29 avril de 9h à 12h (congés printemps secondaire)	Groupe N 27, 28 avril de 9h à 16h 29 avril de 9h à 12h (congés printemps secondaire)				

## Thématiques

- Participation et motivation
- Décrochage scolaire et rupture
- Orientation et stéréotype
- Harcèlement et genre
- EBS



# LEISS2203/04 : Approches sociale, culturelle et politique de l'éducation (ASCPE)

## Professeur.es (UCLouvain)

Branka Cattonar

Vincent Dupriez

## Horaires :

LEISS2203 : mardi de 14h à 17h

LEISS2204 : mardi de 18h30 à 21h30

Thèmes abordés	<ul style="list-style-type: none"><li>• Approche socio-historique du système éducatif en Fédération Wallonie-Bruxelles, y inclus le volet institutionnel et juridique de la formation à la neutralité</li><li>• Gouvernance des systèmes éducatifs et pilotage par les résultats en Fédération Wallonie-Bruxelles</li><li>• Ségrégations et inégalités dans les systèmes éducatifs</li><li>• Environnement organisationnel et professionnel du métier d'enseignant.</li></ul>
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <ol style="list-style-type: none"><li>1 De positionner le travail des enseignants dans un contexte plus large : dans un établissement, au sein d'un groupe professionnel, dans un système éducatif et dans le monde;</li><li>2 D'expliciter la conception actuelle de la neutralité en Fédération Wallonie-Bruxelles, ses bases juridiques et ses implications, tout en la positionnant face à l'histoire du pays et du système éducatif;</li><li>3 D'identifier les modes de gouvernance actuels du système éducatif en Fédération Wallonie-Bruxelles, et leur impact sur le travail des enseignants;</li><li>4 De rendre compte et d'analyser les différences de contexte entre filières et entre établissements, et leur impact sur les parcours éducatif des élèves;</li><li>5 De mobiliser les acquis du cours au bénéfice d'une analyse critique de situations et de pratiques professionnelles, issues notamment des stages.</li></ol>



# LEISS2203/04 : Approches sociale, culturelle et politique de l'éducation (séminaire)

## Horaires :

LEISS2203 :

1<sup>ère</sup> séance : 14 février (de 9h à 16h)

2<sup>ème</sup> séance : 11 avril ou 18 avril  
(de 9h à 16h)

LEISS2204 :

1<sup>ère</sup> séance : 14 février (de 9h à 16h)

2<sup>ème</sup> séance : 11 avril ou 18 avril  
(de 9h à 16h)

## Objectifs

- Comprendre **l'environnement organisationnel et professionnel**
- Analyser **le fonctionnement des établissements scolaire en tant qu'organisations spécifiques**
- Faire prendre conscience du rôle des enseignants en tant qu'« **acteurs institutionnels**»



# LEISS2205/06 : Éthique de l'éducation, citoyenneté et neutralité

## Professeur (UCLouvain)

John Pitseys

## Horaires :

LEISS2205 : lundi de 9h45 à 12h45

LEISS2206 : lundi de 18h30 à 21h30

### Thèmes abordés

Cours proposant une initiation à la réflexion et à la délibération sur les enjeux éthiques de situations d'enseignement, de pratiques enseignantes et de dispositifs institutionnels dans le champ scolaire.

Des apports méthodologiques et théoriques de l'éthique utiles à une telle réflexion sont présentés et appliqués à quelques questions.

Le cours n'a pas pour ambition d'aborder de manière systématique les thèmes et les problèmes éthiques que soulève l'enseignement, mais de former l'étudiant.e à une démarche qu'il/elle pourra mettre en œuvre dans l'exercice du métier d'enseignant.e.

En raison des exigences décrétales en FWB, le thème de la neutralité et des défis du pluralisme à l'école est abordé prioritairement. Les bases juridiques en sont présentées.

Un ou deux autres thèmes peuvent être sélectionnés. A titre d'exemple : les finalités de l'école, la justice scolaire, la démocratie à l'école, l'obligation scolaire, les droits de l'enfant, la sanction, l'évaluation, les relations avec les familles, le traitement des questions socialement vives,...

### Acquis

### d'apprentissage

**A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :**

- 1 D'identifier les enjeux éthiques de choix professionnels, organisationnels et politiques en matière d'éducation scolaire.
- 2 D'expliciter et de problématiser la normativité juridique et déontologique ainsi que les principes éthiques qui sont susceptibles de fonder ces choix.
- 3 D'adopter et de justifier une prise de position personnelle dans l'exercice de la profession au regard de ces choix et de leurs présupposés.

# LEISS2207 : Maîtrise de la langue française pour l'enseignement

**Professeure (UCLouvain)**  
Caroline Scheepers

**Horaires :**  
LEISS2207 : mercredi de 18h30 à 21h30

Thèmes abordés	<p>Compréhension de texte</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Sens littéral et inférentiel</li><li>• Outils et stratégies de structuration d'un texte (marqueurs de discours, découpage en paragraphes, titres, etc.)</li><li>• Marqueurs de subjectivité et d'opinion (pronoms, adverbes de modalisation, temps et modes verbaux...)</li></ul> <p>Rédaction de texte</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Stratégies de planification, de production et de révision des textes</li><li>• Stratégies argumentatives et marqueurs d'arguments</li><li>• Structure informationnelle (éléments-clés, cohérence, organisateurs textuels, etc.)</li><li>• Caractéristiques formelles des genres de textes (découpage en paragraphes, typographie, etc.)</li><li>• Maîtrise des normes linguistiques et grammaticales</li><li>• Utilisation des outils de référence (dictionnaires et grammaires)</li></ul>
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <ol style="list-style-type: none"><li>1 Dégager le sens explicite et inférentiel d'un texte et pouvoir le synthétiser en distinguant les éléments essentiels ou secondaires, informatifs ou d'opinion.</li><li>2 Maîtriser le code grammatical et orthographique du français.</li><li>3 Utiliser un lexique précis et adapté.</li><li>4 Former à l'écrit des phrases correctes, claires et évitant toute ambiguïté.</li><li>5 Construire un texte synthétique, structuré et compréhensible pour le lecteur.</li></ol>



# **L'épreuve de maîtrise de la langue & le cours de maîtrise de la langue**

# L'épreuve de maîtrise de la langue

## **TROISIÈME ÉDITION DE L'ÉPREUVE SUR LA MAITRISE APPROFONDIE DE LA LANGUE FRANÇAISE - ÉLARGISSEMENT AUX SECTIONS 4 ET 5**

**Réforme de la formation initiale des enseignants : la troisième édition de l'épreuve liminaire écrite portant sur la maîtrise approfondie de la langue française en qualité d'émetteur et de récepteur en contexte professionnel (EMLF) aura lieu le mardi 21 octobre 2025 dans plusieurs établissements d'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles. Les étudiantes et étudiants pourront s'y inscrire gratuitement, du 16 septembre au 7 octobre 2025, via une plateforme en ligne.**



## Qui est concerné ?



ACADÉMIE  
DE RECHERCHE ET  
D'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR

Elle est organisée pour :

- les sections 1 à 3 (futures enseignantes et futurs enseignants de la classe d'accueil à la 3e année du secondaire). Pour ces sections, l'épreuve est facultative et permet d'obtenir une dispense du cours de maîtrise de la langue au programme de la première année d'études ;
- les sections 4 et 5 (futures enseignantes et futurs enseignants de la fin du secondaire). L'épreuve est ici obligatoire et liée à 5 crédits supplémentaires en cas d'échec.



## Quelles sont les conditions de réussite ?



ACADÉMIE  
DE RECHERCHE ET  
D'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR

Pour réussir ce test, il faut atteindre le niveau C1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL). Deux compétences seront évaluées :

- analyser et résumer un texte écrit informatif ou argumentatif au niveau des contenus explicites et implicites.
- produire un texte écrit argumentatif en mettant en œuvre adéquatement un processus d'écriture, en ce compris les règles syntaxiques et orthographiques.

L'EMLF a donc pour objectif d'évaluer le niveau de maîtrise de la langue française nécessaire pour enseigner. Si ce niveau n'est pas atteint, c'est le cours de maîtrise de la langue qui permettra d'acquérir les compétences attendues.



# À quoi correspond le niveau C1 ?



## Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR)

<b>UTILISATEUR EXPÉRIMENTÉ</b>	C2	Peut comprendre sans effort pratiquement tout ce qu'il/elle lit ou entend. Peut restituer faits et arguments de diverses sources écrites et orales en les résumant de façon cohérente. Peut s'exprimer spontanément, très couramment et de façon précise et peut rendre distinctes de fines nuances de sens en rapport avec des sujets complexes.
	C1	Peut comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants, ainsi que saisir des significations implicites. Peut s'exprimer spontanément et couramment sans trop apparemment devoir chercher ses mots. Peut utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie sociale, professionnelle ou académique. Peut s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée et manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.
<b>UTILISATEUR INDÉPENDANT</b>	B2	Peut comprendre le contenu essentiel de sujets concrets ou abstraits dans un texte complexe, y compris une discussion technique dans sa spécialité. Peut communiquer avec un degré de spontanéité et d'aisance tel qu'une conversation avec un locuteur natif ne comportant de tension ni pour l'un ni pour l'autre. Peut s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets, émettre un avis sur un sujet d'actualité et exposer les avantages et les inconvénients de différentes possibilités.
	B1	Peut comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de choses familières dans le travail, à l'école, dans les loisirs, etc. Peut se débrouiller dans la plupart des situations rencontrées en voyage dans une région où la langue cible est parlée. Peut produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt. Peut raconter un événement, une expérience ou un rêve, décrire un espoir ou un but et exposer brièvement des raisons ou explications pour un projet ou une idée.
<b>UTILISATEUR ÉLÉMENTAIRE</b>	A2	Peut comprendre des phrases isolées et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (par exemple, informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail). Peut communiquer lors de tâches simples et habituelles ne demandant qu'un échange d'informations simple et direct sur des sujets familiers et habituels. Peut décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.
	A1	Peut comprendre et utiliser des expressions familières et quotidiennes ainsi que des énoncés très simples qui visent à satisfaire des besoins concrets. Peut se présenter ou présenter quelqu'un et poser à une personne des questions la concernant - par exemple, sur son lieu d'habitation, ses relations, ce qui lui appartient, etc. - et peut répondre au même type de questions. Peut communiquer de façon simple si l'interlocuteur parle lentement et distinctement et se montre coopératif.

<https://www.coe.int/fr/web/common-european-framework-reference-languages/table-1-cefr-3.3-common-reference-levels-global-scale>



# Comment s'inscrire à l'épreuve ?

## Quand s'inscrire ?

Pour l'année académique 2025-2026, **les inscriptions sont ouvertes du mardi 16 septembre 2025 à 10h au mardi 7 octobre 2025 à 23h59.**

## Comment s'inscrire ?

Via la [plateforme d'inscription](#) réservée à l'EMLF.

L'inscription est gratuite, mais **obligatoire**.

## Qui est concerné ?

Pour chaque année académique, les étudiantes et les étudiants qui s'inscrivent pour la 1<sup>re</sup> fois dans les études suivantes **peuvent, sans obligation**, passer cette épreuve :

- bachelier en enseignement **section 1** (anciennement «instituteur-riche préscolaire»)
- bachelier en enseignement **section 2** (anciennement «instituteur-riche primaire»)
- bachelier en enseignement **section 3**, toutes disciplines confondues (anciennement «AESI»)

Pour chaque année académique, les étudiantes et les étudiants qui s'inscrivent pour la 1<sup>re</sup> fois dans les études suivantes **sont dans l'obligation** de passer cette épreuve :

- master en enseignement **section 4** (anciennement «master à finalité didactique»)
- master en enseignement **section 5** (anciennement «AESS»)

#### Inscription

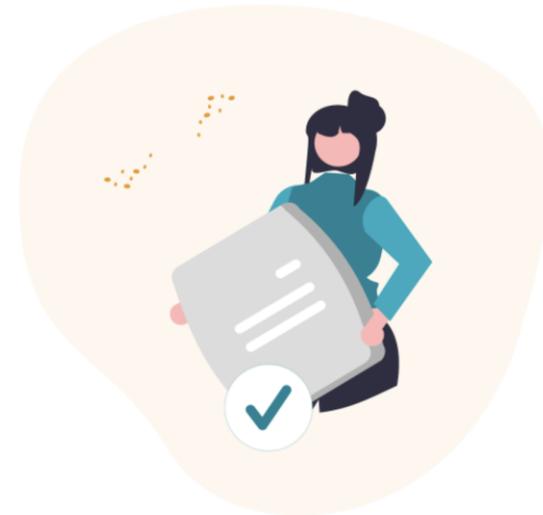
## Épreuve liminaire écrite de maîtrise de la langue française

Il n'est pas possible de compléter votre formulaire d'inscription en plusieurs fois. Votre inscription ne sera prise en compte qu'à la fin de la dernière étape, après validation des différentes informations complétées.

Afin de compléter votre inscription, **vous aurez besoin** :

- d'une copie numérisée de votre document d'identité (carte d'identité ou passeport, en ordre de validité), en format pdf, jpg ou png.
- dans le cas d'une demande d'aménagements raisonnables, d'une copie numérisée des documents listés sur cette page.

Se connecter



<https://cf-ares-frontend-v4.prd.pub.vascloud.be/emlf/welcome>  
<https://youtu.be/Eu4J1UhNFgM>

## Modalités pratiques

### Lieu de passation de l'épreuve

Lors de son inscription, l'étudiante ou l'étudiant choisit l'établissement dans lequel elle ou il souhaite passer cette épreuve.

Avant l'épreuve, une convocation reprenant tous les détails pratiques sera transmise à l'étudiante ou l'étudiant.

## Communication des résultats

Au plus tard le premier mardi du mois de décembre, les étudiantes et étudiants recevront, par mail, une attestation de participation et de résultats.

## Consultation des copies

La consultation des copies est organisée par l'établissement dans lequel les candidats et candidates ont passé l'épreuve.



### Cas de figure n°1 : vous avez déjà un plan d'accompagnement individualisé (PAI) dans votre établissement d'enseignement supérieur pour l'année académique 2025-2026 et/ou vous aviez un PAI pour l'année académique 2024-2025

Si vous aviez un PAI dans l'enseignement secondaire, celui-ci ne sera pas accepté.

Votre demande d'aménagements raisonnables, dans le cadre de l'EMLF, doit répondre aux 3 exigences détaillées ci-dessous.

1. Votre demande doit être introduite, via le formulaire d'inscription, pendant la période d'ouverture des inscriptions (du 16 septembre au 7 octobre 2025).
2. Votre demande doit être accompagnée d'un scan de votre plan d'accompagnement individualisé dans votre établissement d'enseignement supérieur, pour l'année académique 2024-2025 ou 2025-2026.
3. Votre demande doit être accompagné d'un scan du rapport médical ayant servi à l'établissement de votre plan d'accompagnement individualisé dans votre établissement d'enseignement supérieur, pour l'année académique 2024-2025 ou 2025-2026.

### Cas de figure n°3 : Vous rencontrez une urgence médicale ou vous vous trouvez dans une situation d'invalidité temporaire à proximité de la date de l'épreuve

Dans ces deux cas, vous pouvez prendre contact avec l'ARES ([emlf@ares-ac.be](mailto:emlf@ares-ac.be)), afin d'envisager la passation de l'épreuve.

### Cas de figure n°2 : vous n'avez pas encore introduit de demande auprès de votre établissement d'enseignement supérieur ou vous n'avez pas (encore) de plan d'accompagnement individualisé pour l'année académique 2024-2025 ou 2025-2026

Votre demande d'aménagements raisonnables, dans le cadre de l'EMLF, doit répondre aux 5 exigences détaillées ci-dessous.

1. Votre demande doit être introduite, via le formulaire d'inscription, pendant la période d'ouverture des inscriptions (du 16 septembre au 7 octobre 2025).
2. Votre demande doit être adaptée à la passation d'une épreuve écrite, composée d'une partie consistant à répondre à des questions à choix multiples et d'une partie consistant à produire un texte.
3. Les documents joints à votre demande d'aménagements raisonnables doivent dater de moins de deux ans au moment de votre inscription à l'épreuve et être datés, signés et authentifiés par les professionnelles et professionnels de la santé.
4. Votre demande et les différents documents joints doivent être en français. Si vos documents ne sont pas rédigés en français, il vous faudra joindre une traduction en français, certifiée par un traducteur juré.
5. En fonction de votre situation médicale (ou de vos situations médicales), les documents suivants sont attendus :

## Comment se préparer à l'épreuve ?



ACADÉMIE  
DE RECHERCHE ET  
D'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR

Les modalités académiques et les conditions de réussite sont définies au sein d'un [programme détaillé](#) rédigé par un jury composé de neuf membres représentant les établissements d'enseignement supérieur. Pour celles et ceux qui le souhaitent, il est d'ailleurs possible de se préparer à l'épreuve, par le biais des anciennes épreuves disponibles sur le site [mesetudes.be](https://mesetudes.be).



## Comment se préparer à l'épreuve ?



## Comment se déroule l'épreuve à l'UCLouvain (LLN) ?

- ✓ Socrate 10 (637 places)
- ✓ Socrate 11 (297 places)
- ✓ Socrate 43 (58 places) pour les étudiant·es bénéficiant d'aménagements raisonnables



## Comment se déroule l'épreuve à l'UCLouvain (LLN) ?

L'équipe chargée de la surveillance et de la correction des épreuves,  
ainsi que du cours



Caroline  
Scheepers



Adrien  
Cluentius



Donia  
El Mabrouk



Yorik  
Janas



Zoé  
Joos



Cyril  
Liénardy



Sophie  
Pissart



## Quelle est la nature de l'épreuve ?

**Partie 1** : questionnaire à choix multiples permettant de vérifier les compétences d'analyse et de résumé d'un texte écrit informatif ou argumentatif sur le plan des contenus implicites et explicites.

En cohérence avec le cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL), le texte choisi pour cette partie correspondra au niveau C1.

Un étudiant ou une étudiante ayant acquis le niveau C1 dans une langue déterminée « *peut comprendre dans le détail une gamme étendue de textes complexes que l'on peut rencontrer dans la vie sociale, professionnelle ou académique et identifier des points de détail fins, y compris les points de vue, que les opinions soient exprimées ou implicites<sup>2</sup>.* »

### Compétences

Cette partie requiert la mobilisation des compétences suivantes :

- » maîtriser un vaste répertoire lexical ;
- » dégager la structure, le sens littéral et inférentiel du texte ;
- » différencier les informations essentielles des éléments donnés à titre d'exemple ou de comparaison ;
- » différencier les éléments informatifs des opinions.

## Quelle est la nature de l'épreuve ?

**Partie 2** : production d'un texte argumentatif mettant en œuvre adéquatement un processus d'écriture, en ce compris les règles syntaxiques et orthographiques.

Le résultat attendu est en cohérence avec le CECRL. Dans ce cadre, en ce qui concerne la production d'écrit, un étudiant ou une étudiante « *ayant acquis le niveau C1 dans une langue déterminée peut composer des textes clairs, bien structurés sur des sujets complexes, en soulignant les points pertinents les plus saillants et en développant et confirmant un point de vue de manière élaborée par l'intégration d'arguments secondaires, de justifications et d'exemples pertinents pour parvenir à une conclusion appropriée. Il peut utiliser la structure et les conventions d'une diversité de genres, en adaptant le ton, le style et le registre au public cible, ainsi que le type de texte et le sujet.*<sup>3</sup> »

### Compétences

Cette partie requiert la mobilisation des compétences suivantes :

- » développer une argumentation pertinente ;
- » mettre en page et structurer la production selon le type d'écrit à produire ;
- » utiliser un vocabulaire varié, précis et adapté à la situation de communication ;
- » respecter les normes linguistiques.

# Quelle est la nature de l'épreuve ?

//mesetudes.be

## EXEMPLE D'ÉPREUVE – EMLF 2024 – TEXTE

« Enseigner à l'heure de la post-vérité »

Eirick PRAIRAT<sup>1</sup>, « Enseigner à l'heure de la post-vérité », Administration & Éducation, 2020/4 (n° 168), p. 73 à 78.

Que faut-il entendre par post-vérité ? Quelle réalité précise décrit ce nouveau mot ? Il s'agit dans un premier moment de prendre la mesure d'un phénomène inédit. Puis, dans un second moment, nous tentons d'apprécier la menace que représente la post-vérité et pour notre société et pour notre école. Enfin, dans un troisième et dernier moment, nous risquons trois propositions. Il faut les appréhender ensemble, comme un tout, car elles font système. C'est ainsi que l'école pourra relever ce nouveau défi qui l'affecte en son cœur, c'est-à-dire dans sa tâche même de transmission.

### CE QU'IL FAUT COMPRENDRE

#### Un mot nouveau

Le mot est apparu en 2016 lorsque l'*Oxford Dictionary*, dictionnaire de référence de langue anglaise, le consacre mot de l'année. Ce sont, peut-on lire, « des circonstances dans lesquelles des faits objectifs ont moins d'influence pour former l'opinion publique que l'appel à l'émotion et aux croyances personnelles ». La post-vérité est une marque de défiance à l'égard des faits et de toute idée d'objectivité. La littérature anglo-saxonne s'est emparée très tôt de cet inquiétant phénomène, et nous savons l'importance de l'ouvrage publié en 1986 par le philosophe américain Harry Frankfurt, *On Bullshit* (1986). Myriam Revault d'Allonnes, dans *La Faiblesse du vrai*, insiste sur un aspect : « La postvérité, explique la philosophe, porte avant tout atteinte aux vérités de fait (relatives à des événements contingents, à des faits qui ont eu lieu mais dont la nécessité ne s'impose pas) plutôt qu'aux vérités scientifiques et rationnelles qui, dans la modernité, ne sont plus guère remises en cause » (Revault d'Allonnes, 2018, p. 13).

<sup>1</sup> Veuillez prendre en considération que ce texte a été rédigé par un auteur français. Le contexte politique est donc celui de la France.

## EXEMPLE D'ÉPREUVE – EMLF 2024 – QCM

Questions à choix multiples (une seule réponse correcte)

- Laquelle de ces propositions respecte le mieux la structure du texte telle qu'annoncée par l'auteur dans le chapeau du texte (la partie en gras au début du texte) ?
  - Aspects positifs du phénomène / aspects négatifs du phénomène / synthèse.
  - Présentation du contexte / présentation du phénomène / conclusion.
  - Présentation du phénomène / focalisation sur le phénomène et sur ses impacts dans certains domaines / recommandations.
  - Présentation du phénomène / avantages potentiels / risques potentiels.
  - Réalité / menace / transmission.
- Laquelle de ces propositions est correcte ?
  - La post-vérité révèle l'essence totalitaire de la démocratie.
  - La post-vérité participe d'une difficulté à distinguer le vrai du faux.
  - La post-vérité définit une nouvelle norme à adopter pour établir la vérité.
  - La post-vérité établit une différence radicale entre le vrai et le faux.
  - La post-vérité accorde une attention particulière à la vérité, pour mieux l'invalider.
- Laquelle, parmi les observations ci-dessous, NE CORRESPOND PAS aux observations et recommandations exprimées par l'auteur et ne respecte donc pas le sens du texte ?
  - Aux États-Unis, parmi l'ensemble des parents qui choisissent l'enseignement à domicile pour leurs enfants, cinquante pour cent justifient leur choix par des motifs religieux.
  - Enseigner la capacité à participer au débat public va indissociablement de pair avec le fait d'inculquer aux élèves des références symboliques et culturelles du patrimoine.
  - Myriam Revault d'Allonnes considère que le discours de la post-vérité vise plutôt des faits historiques et ponctuels que des règles rationnelles et des observations issues de déductions scientifiques.

## EXEMPLE D'ÉPREUVE – EMLF 2024 – PRODUCTION ÉCRITE

Nombre de mots attendus pour l'ensemble du texte, y compris le résumé : entre 320 et 530 mots (*attention* : « l'arbre » = 2 mots).

Consigne :

Rédigez un texte argumentatif, qui peut être nuancé, en réponse à la question suivante :

« Pour lutter contre la "post-vérité", le rôle de l'école doit-il être en priorité de transmettre des savoirs ou de développer l'esprit critique ? ».

Le premier paragraphe résumera les idées principales du texte en lien avec cette question. Il comptera environ 120 mots et n'excèdera pas 180 mots. Il commencera par : « Dans "Enseigner à l'heure de la post-vérité" (2020), Eirick Prairat... ».

Les deux paragraphes suivants développeront chacun un argument. Les deux arguments s'appuieront au moins partiellement sur des informations du texte, enrichies, si vous le souhaitez, par des connaissances personnelles.

Le paragraphe conclusif, dans lequel vous exposerez votre point de vue, répondra à la question posée.

Indiquez le nombre de mots ci-dessous :

Nombre de mots du résumé (1<sup>er</sup> paragraphe) : .....

Nombre de mots total : .....

**Attention**, des pénalités sont prévues en cas de non-respect du nombre de mots pour le résumé et pour le texte complet :

CONSIGNES	PÉNALITÉS
Nombre de mots pour le paragraphe du résumé : entre 120 et 180 mots	- 2 points si le nombre de mots attendus n'est pas respecté.
Nombre de mots pour l'ensemble du texte, y compris le résumé : entre 320 et 530 mots	- 2 points si le nombre de mots attendus n'est pas respecté.

### ÉPREUVE LIMINAIRE ÉCRITE PORTANT SUR LA MAITRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE (EMLF)

ÉDITION 2025

Consignes générales pour les étudiantes et étudiants

**Quand ?** Le mardi 21 octobre 2025, de 8h30 à 11h30.

**Où ?** Dans l'établissement que vous avez choisi lors de votre inscription à l'épreuve. Les coordonnées exactes et la mention du local dans lequel vous passerez l'EMLF seront précisées sur votre convocation, envoyée le mardi 14 octobre 2025.

#### 01. ARRIVER BIEN À TEMPS

Quel que soit le moyen de transport, prendre les dispositions nécessaires pour arriver une demi-heure avant l'épreuve, c'est-à-dire à **8h**.

Que se passe-t-il en cas de retard ?

- » Si le retard n'excède pas une demi-heure (arrivée avant 9h) : vous pourrez présenter l'épreuve, mais aucun temps supplémentaire ne vous sera attribué.
- » Si le retard excède une demi-heure (arrivée après 9h) : il ne sera plus possible pour vous de présenter l'épreuve.

#### 02. MATÉRIEL À EMPORTER POUR PASSER L'ÉPREUVE

Pour passer l'épreuve, veuillez vous munir du matériel suivant :

- » votre carte d'identité ou tout autre document d'identité avec une photo (en ordre de validité) ;
- » une boisson (il n'y a aucune possibilité de sortir du local pour acheter une boisson pendant l'épreuve) ;
- » un bic noir, de type « classique » (pas de feutre ni de bic « à encre gel ») pour le questionnaire à choix multiples, afin que les réponses soient lisibles par le logiciel de correction par lecture optique ;

- » éventuellement, un stylo, un efface-encre, des fluos et un crayon pour la production écrite ;
- » éventuellement des bouchons d'oreille.

**Aucun autre matériel ne pourra être utilisé pendant l'épreuve.**

#### 03. MATÉRIEL FOURNI POUR PASSER L'ÉPREUVE

Les documents suivants seront déposés, face cachée, sur chaque place :

- » un récapitulatif des consignes générales essentielles à la passation de l'épreuve ;
- » le questionnaire à choix multiples, agrafé ;
- » le formulaire de réponses pour le questionnaire à choix multiples ;
- » le questionnaire de la production écrite, comprenant plusieurs pages A4 avec des lignes numérotées et la grille d'évaluation, agrafé ;
- » des feuilles de brouillon agrafées.

**Tous les documents agrafés doivent le rester.**

Par ailleurs, l'heure sera indiquée dans le local.

#### 04. MATÉRIEL INTERDIT POUR PASSER L'ÉPREUVE

Il ne sera pas permis de vous munir du matériel suivant :

- » vos propres feuilles de brouillon ;
- » votre dictionnaire (en format papier ou en format électronique) ou toute autre source d'information sur papier ou dispositif électronique ;
- » vos écouteurs ou autres oreillettes ;
- » votre téléphone portable, montre connectée ou tout autre appareil électronique ou de communication.

Le matériel non autorisé doit être rangé dans un sac fermé et déposé par terre, sous votre chaise ou à l'endroit spécifié par la surveillante ou le surveillant du local.

### 05. ORGANISATION DE LA MATINÉE DU 21 OCTOBRE

La matinée du mardi 21 octobre se déroulera en plusieurs étapes :

**01. Entre 8h et 8h30** : entrée dans le local de passation de l'épreuve.

**Il est strictement interdit de retourner les différents documents avant l'autorisation donnée par la surveillante ou le surveillant du local.**

**02. À 8h30** : début de l'épreuve.

Après le signal, retournez les différents documents et vérifiez que vous avez reçu l'ensemble des documents, à savoir :

- » un récapitulatif des consignes générales essentielles à la passation de l'épreuve ;
- » le questionnaire à choix multiples, agrafé ;
- » le formulaire de réponses pour le questionnaire à choix multiples ;
- » le questionnaire de la production écrite, comprenant plusieurs pages A4 avec des lignes numérotées et la grille d'évaluation ;
- » des feuilles de brouillon agrafées.

Vérifiez que le formulaire de réponse mentionne la même couleur que le questionnaire à choix multiples.

Complétez votre nom, votre prénom, votre numéro de registre national et votre numéro d'inscription (composé de 6 chiffres) dans le cadre prévu à cet effet sur l'ensemble des documents, à l'exception du récapitulatif des consignes.

Pour compléter votre numéro d'inscription (qui se trouve sur votre convocation), il sera nécessaire de l'inscrire, comme le démontre l'exemple de l'encadré ci-dessous, et de noircir les numéros correspondants dans le tableau. *Par exemple*, le numéro 167322 sera complété comme suit :

Reproduisez ci-dessous votre n° d'inscription		N° d'inscription
1 <sup>er</sup> chiffre	<input type="radio"/> 0 <input checked="" type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2 <input type="radio"/> 3 <input type="radio"/> 4 <input type="radio"/> 5 <input type="radio"/> 6 <input type="radio"/> 7 <input type="radio"/> 8 <input type="radio"/> 9	1
2 <sup>ème</sup> chiffre	<input type="radio"/> 0 <input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2 <input type="radio"/> 3 <input type="radio"/> 4 <input type="radio"/> 5 <input checked="" type="radio"/> 6 <input type="radio"/> 7 <input type="radio"/> 8 <input type="radio"/> 9	6
3 <sup>ème</sup> chiffre	<input type="radio"/> 0 <input type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2 <input type="radio"/> 3 <input type="radio"/> 4 <input type="radio"/> 5 <input type="radio"/> 6 <input checked="" type="radio"/> 7 <input type="radio"/> 8 <input type="radio"/> 9	7
4 <sup>ème</sup> chiffre	<input type="radio"/> 0 <input type="radio"/> 1 <input checked="" type="radio"/> 2 <input type="radio"/> 3 <input type="radio"/> 4 <input type="radio"/> 5 <input type="radio"/> 6 <input type="radio"/> 7 <input type="radio"/> 8 <input type="radio"/> 9	3
5 <sup>ème</sup> chiffre	<input type="radio"/> 0 <input checked="" type="radio"/> 1 <input type="radio"/> 2 <input type="radio"/> 3 <input type="radio"/> 4 <input type="radio"/> 5 <input type="radio"/> 6 <input type="radio"/> 7 <input type="radio"/> 8 <input type="radio"/> 9	2
6 <sup>ème</sup> chiffre	<input type="radio"/> 0 <input type="radio"/> 1 <input checked="" type="radio"/> 2 <input type="radio"/> 3 <input type="radio"/> 4 <input type="radio"/> 5 <input type="radio"/> 6 <input type="radio"/> 7 <input type="radio"/> 8 <input type="radio"/> 9	2

Veillez à ne pas écrire sur la grille d'évaluation agrafée aux feuilles lignées dédiées à la production écrite : celle-ci sera utilisée par les correctrices et correcteurs.

Vous disposez de maximum trois heures pour réaliser l'ensemble de l'épreuve, en respectant les consignes générales et les consignes particulières pour chaque partie (voir point 08, ci-dessous).

**03. À partir de 9h30** : sorties anticipées autorisées.

Veillez suivre les consignes de la fin de l'épreuve.

**04. À 11h30** : fin de l'épreuve.

**Au signal de la fin de l'épreuve, arrêtez d'écrire.**

Attendez, dans le silence et dans le calme, qu'une surveillante ou un surveillant vienne récupérer :

- » votre formulaire de réponses pour le questionnaire à choix multiples ;
- » les pages sur lesquelles vous avez réalisé la production écrite ;
- » les questionnaires, feuilles de brouillon et le récapitulatif des consignes.

Vérifiez bien que votre nom, votre prénom, votre numéro de registre national et votre numéro d'inscription sont bien complétés dans les différents encadrés prévus à cet effet.

Quittez le local dans le silence et dans le calme.

Points d'attention généraux :

Il n'est pas permis de poser des questions relatives au contenu de l'épreuve aux surveillantes et surveillants.

Pour accéder aux sanitaires à partir de votre entrée dans le local, il vous est demandé de lever la main et d'attendre les consignes de la surveillante ou du surveillant.

### 06. MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'ÉPREUVE

L'épreuve comprend deux parties : un questionnaire à choix multiples et une production écrite.

L'épreuve est réussie (et le niveau C1 du CECRL est atteint) lorsque les trois conditions cumulatives ci-dessous sont remplies :

- » obtenir 60% des points à la partie « questionnaire à choix multiples », soit un total de 12 points sur 20, pour 15 questions (chaque question est associée à une pondération différente) ;
- » réussir la production écrite avec 50 %, indépendamment du fonctionnement de la langue ;
- » atteindre 97 % de formes correctes pour le fonctionnement de la langue dans la production écrite.

### 07. FORMES DE L'ÉPREUVE

#### 07.1 / QUESTIONNAIRE À CHOIX MULTIPLES

Pour chaque question posée, cinq réponses sont proposées et une seule des propositions est correcte.

- » Si la proposition choisie est correcte et en fonction de la pondération de la question, un point ou deux points peuvent être octroyés.
- » Si la proposition choisie est incorrecte, aucune pénalité n'est appliquée et aucun point n'est octroyé.
- » Si aucune proposition n'est choisie ou si plusieurs propositions sont choisies, aucune pénalité n'est appliquée et aucun point n'est octroyé.

Pour répondre aux questions à choix multiples, utilisez le formulaire de réponses, en respectant les consignes ci-dessous.

- » Le contenu du questionnaire et des feuilles de brouillon ne sera en aucun cas pris en compte par le Jury.
- » Veillez à apporter le plus grand soin à votre formulaire de réponses (toute tache, rature ou indication particulière pourrait empêcher la correction par lecture optique).

- » Si vous commettez une erreur sur votre formulaire de réponses, demandez à une surveillante ou un surveillant de vous fournir une gomme corrective à apposer vous-même, avec le plus grand soin, sur la case noircie par erreur. Veillez à ne rien écrire ou dessiner sur la gomme corrective. Si vous commettez plusieurs erreurs ou ratures, demandez à une surveillante ou un surveillant de vous fournir un nouveau formulaire de réponses.

- » Consultez la vidéo explicative sur le site de [l'ARES](#).
- » Indiquez votre choix de réponse en noircissant le plus complètement possible la case, en évitant de déborder du cercle ou de dessiner d'autres symboles :

#### À FAIRE



#### À NE PAS FAIRE



### 07.2 / PRODUCTION ÉCRITE

Seule la production écrite rédigée sur les feuilles prévues à cet effet sera corrigée. Le contenu des feuilles de brouillon ne sera en aucun cas pris en compte par le Jury.

La production écrite peut être réalisée au bic ou au stylo. Les productions réalisées au crayon seront acceptées à condition qu'elles soient lisibles.

L'écriture inclusive et l'orthographe réformée sont acceptées.

L'évaluation de la production écrite se fait sur la base de la grille d'évaluation critériée mise à votre disposition en annexe.

### 08. TENTATIVE DE FRAUDE, FRAUDE ET MANQUEMENT AUX CONSIGNES

Pour toute l'épreuve, retenez que :

- » l'épreuve est individuelle et personnelle ;
- » toute tentative de fraude, toute fraude ou tout manquement aux consignes sera signalé au Jury et peut entraîner des sanctions allant jusqu'à l'annulation de l'épreuve ;

# Quelles sont les consignes de passation ?

- » l'impossibilité d'identifier l'auteur ou l'auteur ou de lire correctement les réponses pourra entraîner l'annulation de l'épreuve ;
- » un silence absolu doit être respecté dès que l'épreuve commence.

## ANNEXE - GRILLE D'ÉVALUATION DE LA PRODUCTION ÉCRITE<sup>1</sup>

Critères	Niveaux de performance				Résultat	
	Non acquis 0	Non acquis En voie d'acquisition 0.5	Acquis = C1 1	Acquis Dépassement 2		
<b>ARGUMENTATION</b>						
<b>Développer une argumentation pertinente</b>						
Paragraphe introductif	Être capable de contextualiser en identifiant la thèse du texte source	Il n'y a pas de contextualisation.	Il y a une contextualisation mais pas d'adossement au texte	La contextualisation est adossée au texte.	La thèse du texte source est clairement identifiable et elle est intégrée dans le texte.	
	Être capable d'annoncer explicitement sa propre thèse	Aucune thèse propre n'est présente ni identifiable dans la production écrite.	Une thèse propre est énoncée mais elle est en contradiction avec le reste du texte ou sa formulation est peu claire.	Une thèse propre et pertinente est énoncée clairement et s'articule de façon logique avec le reste du texte.	Une thèse propre est énoncée clairement et propose un point de vue particulièrement pertinent et singulier.	
	Être capable d'annoncer le plan de l'argumentation	Le plan de l'argumentation n'est pas annoncé dans l'introduction.	Un plan est annoncé mais le développement du texte ne lui correspond pas de façon cohérente. En d'autres termes, le plan annonce quelque chose d'autre que ce que le texte produit.	Un plan est annoncé et le développement du texte lui correspond de façon cohérente. Cependant, ce plan reste très générique ou imprécis et ne remplit que partiellement sa fonction structurante.	Un plan précis est annoncé et permet de se faire une première idée du contenu de l'argumentation qui va être développée pour soutenir la thèse.	

<sup>1</sup> L'épreuve implique une production écrite et non un simple plan, ce dernier n'étant pas considéré comme une production écrite.

# Quelles sont les consignes de passation ?

Paragraphe argumentatifs	<b>Être capable de formuler des arguments aboutis au service de la thèse défendue</b>	Il n'y a pas d'arguments : il s'agit d'une opinion ou d'un rappel de faits.	1. Il y a un argument, mais il n'est pas développé ou le développement n'apporte pas d'idées supplémentaires. Il s'appuie sur une opinion, une représentation préconçue. 2. Il y a les éléments pour construire l'argument (de type témoignage, exemple...) mais ils ne sont pas articulés de manière à soutenir la thèse. 3. Les arguments sont aboutis mais ne sont pas en lien avec la thèse défendue.	Les arguments sont aboutis et au service de la thèse défendue (qu'ils soient ou non en lien avec le texte source ne doit pas s'évaluer dans ce critère).	Les arguments sont aboutis et au service de la thèse défendue (qu'ils soient ou non en lien avec le texte source ne doit pas s'évaluer dans ce critère). Sur le fond, leur intérêt est réel et les choix argumentatifs soutiennent un regard novateur sur le sujet.	

Paragraphe argumentatifs	<b>Être capable d'argumenter sur la base des informations du texte source</b>	Il n'y a pas d'arguments.	Les arguments ne sont développés qu'au moyen d'une illustration extraite de l'expérience personnelle.	Au moins un argument s'appuie partiellement sur les idées du texte source et s'articule, même mécaniquement, avec la structure du texte produit par l'étudiante ou l'étudiant.	Au moins un argument s'appuie sur les informations trouvées dans le texte source (reformulation de ce qu'écrit l'auteur ou l'autrice) et la mise en lien des arguments avec les connaissances antérieures ou l'expérience personnelle apporte une réelle plus-value par rapport au texte source.	
	<b>Être capable d'argumenter en montrant son dispositif énonciatif</b>	L'étudiante ou l'étudiant s'approprie des propos qui ne sont pas les siens.	Le texte ne présente que la voix de l'étudiante ou de l'étudiant. Le texte contient des références à d'autres sources, mais leur identification n'est pas systématique.	Les différentes sources sont toutes identifiables et bien distinguées.	Les différentes sources sont clairement distinctes, enrichissent l'argumentation (argument d'autorité, nuance, réfutation...) et leur modalisation logique permet de distinguer clairement les faits des opinions.	



# Quelles sont les consignes de passation ?

Paragraphe conclusif	<b>Être capable de rédiger un paragraphe conclusif</b>	Il n'y a pas de paragraphe remplissant une fonction conclusive.	Un paragraphe conclusif est présent mais il ne remplit pas tout à fait sa fonction (cf. détail dans la case du C1).	Le paragraphe conclusif remplit sa fonction de (re)formulation de la thèse défendue et, éventuellement, de résumé de l'argumentation qui a servi à étayer cette thèse.	Le paragraphe conclusif remplit sa fonction de (re)formulation de la thèse défendue et, éventuellement, de résumé de l'argumentation qui a servi à étayer cette thèse. En plus de cela, il propose de nouvelles pistes de réflexions, pose des questions, ouvre des perspectives.	

Mettre en page et structurer la production selon le type d'écrit à produire					
<b>Être capable de découper son texte en paragraphes en cohérence avec les propos tenus</b>	Il n'y a pas de découpage en paragraphes.	La mise en paragraphes n'est pas logique.	La mise en paragraphes est logique, mais un déséquilibre peut subsister.	La mise en paragraphes est logique, équilibrée et facilitante.	
<b>Être capable d'utiliser à bon escient les moyens linguistiques de structuration : connecteurs et procédés de reprise</b>	Il y a trop peu de connecteurs et/ou de procédés de reprise, ou ceux-ci sont utilisés erronément et/ou de façon mécanique et répétitive.	Certains connecteurs et/ou procédés de reprise sont utilisés erronément et/ou de façon mécanique et répétitive.	Les connecteurs et les procédés de reprise sont utilisés correctement.	Les idées s'enchaînent de façon fluide entre les paragraphes et à l'intérieur des paragraphes.	
Utiliser un vocabulaire varié, précis et adapté à la situation de communication					
<b>Être capable d'utiliser à bon escient un vocabulaire riche et précis</b>	À plusieurs reprises, le vocabulaire n'est pas adapté à la situation de communication (langage familier); il y a des erreurs récurrentes d'emploi du mot dans le contexte et des mots passepartouts sont fréquemment employés.	Le vocabulaire est adapté à la situation de communication, mais il y a une présence récurrente de mots passepartouts.	Le vocabulaire est adapté à la situation de communication et précis.	Le vocabulaire est adapté à la situation de communication, précis et varié.	
<b>Résultat provisoire de la partie « argumentation »</b>					/20
<b>Respecter la consigne relative au nombre de mots</b>					
<b>Nombre de mots</b> : entre 300 et 400 mots		Le nombre de mots n'est pas respecté : -2 points.			
<b>Résultat définitif de la partie « argumentation »</b>					/20



# Quelles sont les consignes de passation ?

Critères	Description		
<b>FONCTIONNEMENT DE LA LANGUE</b>			
<b>Respecter les normes linguistiques</b>			
Être capable d'appliquer les normes orthographiques (orthographe lexicale et orthographe grammaticale)	<p>Sont considérées comme formes incorrectes les erreurs d'orthographe grammaticale (accords, conjugaison, homophones grammaticaux) et les erreurs d'orthographe lexicale (dont les homophones lexicaux).</p> <p><b>Attention :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- plusieurs erreurs d'orthographe lexicale dans un même mot = 1 erreur ;</li> <li>- une erreur d'orthographe lexicale répétée dans le texte = 1 erreur ;</li> <li>- une erreur d'orthographe grammaticale et une erreur d'orthographe lexicale dans un même mot = 2 erreurs ;</li> <li>- maximum 3 erreurs liées aux accents et traits d'union seront comptabilisées.</li> </ul>		
Être capable d'utiliser des structures syntaxiques complexes de façon correcte et appropriée	Sont considérées comme des formes incorrectes les erreurs syntaxiques (ruptures anaphoriques, phrases averbales, problèmes de concordance des temps, absence de « ne » dans la négation, mauvais choix de mots liens, etc.).		
Être capable d'utiliser les signes de ponctuation pour délimiter correctement les phrases et les groupes à l'intérieur de la phrase	Sont considérées comme des formes incorrectes les erreurs de ponctuation indiscutables (virgule entre le sujet et le verbe ou entre le verbe et son complément ; mauvais choix de ponctuation pour finir une phrase ; absence d'une virgule obligatoire, par exemple après le complément de phrase en tête de phrase).		
<b>Résultat définitif de la partie « fonctionnement de la langue »</b>			
Nombre de mots :	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%;"></td> <td style="width: 50%;"></td> </tr> </table>		
Nombre d'erreurs :	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%;"></td> <td style="width: 50%;"></td> </tr> </table>		
Pourcentage de formes correctes <sup>2</sup> :	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%;"></td> <td style="width: 50%;"></td> </tr> </table>		

## Quelles sont les conditions de réussite de l'épreuve ?

L'épreuve est composée de deux parties : un questionnaire à choix multiples (QCM) portant sur la compréhension d'un texte scientifique et une production écrite argumentative. Pour réussir, l'étudiante ou l'étudiant devait atteindre le niveau C1 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL). Ce niveau est validé et l'épreuve est réussie lorsque les trois conditions cumulatives suivantes sont remplies :

- réussir la partie QCM avec 60% de réponses correctes ;
- atteindre 97% de formes correctes pour le fonctionnement de la langue dans la production écrite ;
- réussir la production écrite avec 50%, indépendamment du fonctionnement de la langue.



## Comment seront communiqués les résultats ?



Chaque étudiante ou étudiant recevra personnellement le résultat de son épreuve au plus tard le mardi 2 décembre 2025 avec une mention de réussite ou de non-réussite. La grille d'évaluation reprenant les critères de réussite est mise à la disposition de l'étudiante ou de l'étudiant sur le site [mesetudes.be](https://mesetudes.be) à la suite des [consignes de passation de l'épreuve](#).



- ✓ Une séance de consultation des copies corrigées sera organisée à LLN.



# ÉPREUVE DE MAITRISE APPROFONDIE DE LA LANGUE FRANÇAISE : 12,67% DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS MAITRISENT DÉJÀ LES COMPÉTENCES ATTENDUES EN FIN DE MASTER

Le mardi 15 octobre dernier a eu lieu l'épreuve liminaire portant sur la maîtrise approfondie de la langue française<sup>1</sup> (EMLF). Les résultats de cette épreuve, facultative et dispensatoire pour les masters en enseignement des sections 1 à 3, qui a réuni 2746 étudiantes et étudiants, ont été délibérés et validés par le jury.

## **Présentation des résultats**

Sur les 3088 étudiantes et étudiants inscrits, 2746 ont effectivement présenté l'épreuve, soit un **taux de participation de 88,92%**.

Les résultats indiquent que 12,67% des personnes ayant présenté l'EMLF, soit **348 lauréates et lauréats**, maîtrisent à l'entame des études le niveau attendu en fin de cursus. Par conséquent, ces étudiantes et étudiants sont dispensés des 5 crédits consacrés à la culture de l'écrit et à ses pratiques.

Le jury souligne que le fonctionnement de la langue (orthographe lexicale et grammaticale, syntaxe, ponctuation) est ce qui pose le moins de difficultés aux étudiantes et aux étudiants, avec un taux de réussite de **42,46%**.

C'est au niveau textuel que se posent le plus de difficultés : les compétences de production écrite (résumé et argumentation), avec un taux de réussite de **25,49%**, et les compétences de compréhension du texte (QCM), avec un taux de réussite de **33,17%**.

**Le cours de maîtrise de la langue  
LEISS2207**

## Qui prendra en charge le cours de MLF ?

L'équipe chargée de la surveillance et de la correction des épreuves,  
ainsi que du cours



Caroline  
Scheepers

9 séances  
magistrales de  
février à avril  
à LLN  
en distanciel  
pour Mons



Adrien  
Cluentius

2 séances  
de TP à LLN  
les 11 mars  
& 15 avril



Donia  
El Mabrouk

2 séances  
de TP à LLN  
les 11 mars  
& 15 avril



Yorik  
Janas

2 séances  
de TP à LLN  
les 11 mars  
& 15 avril



Zoé  
Joos

2 séances  
de TP à LLN  
les 11 mars  
& 15 avril



Cyril  
Liénardy

2 séances  
de TP à  
Mons  
les 11 mars  
& 15 avril



Sophie  
Pissart

2 séances  
de TP à LLN  
les 11 mars  
& 15 avril

## Comment travaillerons-nous ?



Votre  
maîtrise  
de la langue

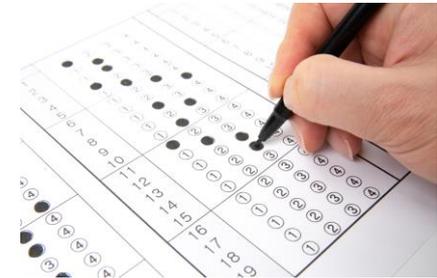


## Quelles sont les modalités d'évaluation ?

Un portfolio au fil du cours :  
textes réflexifs, brouillons divers, examen blanc...  
25% de la note finale



Un examen en mai-juin  
analogue à l'épreuve de l'ARES  
75% de la note finale





Marie-Christine Pollet - 20 mars 2025

Anass El Gousairi - 24 mai 2025

Ana Dias-Chiaruttini - 30 mai 2025

Françoise Boch - 30 mai 2025

Cédric Fluckiger - 4 juin 2025

Bernard Lahire - 4 juillet 2025



## Le mot de la fin à un spécialiste de l'écrit Bernard Lahire

« Quand je suis arrivé en sociologie à l'université, les premiers retours, c'est « Vous, vous, écrivez pas très bien » et quelqu'un m'avait dit, un de mes profs m'avait dit : « Vous défendez une position marxiste », je devais défendre, utiliser Marx pour défendre mon point de vue, « avec beaucoup de naïveté ». Voilà c'est, c'est donc c'est vraiment un encouragement à continuer, vous voyez, c'est extraordinaire !

Donc, à partir de ce moment-là, enfin, j'aurais pu m'effondrer [...] Alors j'ai persévéré, parce que ça m'intéressait vraiment beaucoup et que j'étais vraiment passionné par ce que je faisais, donc de, du scribe naïf, euh, qui écrivait pas très bien, et cetera, mais je me rappelle même, à une époque où je terminais ma thèse, j'avais déjà un texte que je me fais relire par ma secrétaire de laboratoire qui adorait lire les textes de tout le monde et tout ça, ça arrive souvent dans les laboratoires, des gens qui sont à des postes comme ça de gestion, mais qui s'ennuient et qui aiment bien lire des choses et corriger. Et sur les premières phrases d'un de mes textes, elle m'avait dit : « Mais c'est, c'est un style CM2 ». Voilà, j'avais 28 ans, quoi. »



**Bonne épreuve et bonne année à vous !**

**Une question ?  
caroline.scheepers@uclouvain.be**

## Inscription test langue française

### Quand a lieu l'épreuve ?

- **Date 2025-2026 : mardi 21 octobre 2025**
- Heure : de 8h30 à 11h30 (jusqu'à 12h30 avec aménagements)

### Comment s'inscrire ?

- Période d'inscription : du 16 septembre 2025 à 10h au 7 octobre 2025 à 23h59
- Plateforme : via la plateforme officielle d'inscription à l'EMLF
- Coût : gratuit

[Épreuve liminaire de maîtrise de la langue française \(EMLF\) : ce qu'il faut savoir | Université catholique de Louvain](#)

Des questions ?

- LEISS2201/01: [marie-benedicte.bourdeaux@uclouvain.be](mailto:marie-benedicte.bourdeaux@uclouvain.be)
- LEISS2203/04: [karim.djaroud@uclouvain.be](mailto:karim.djaroud@uclouvain.be)
- LEISS2205/06 : [tess.malcourant@uclouvain.be](mailto:tess.malcourant@uclouvain.be)
- Ateliers « voix » et/ou « gestes »:  
[anne.verwaerde@uclouvain.be](mailto:anne.verwaerde@uclouvain.be)



## Permanences

- **Si vous n'avez pas encore votre NOMA**
- **Si vous ne vous en sortez pas avec Moodle**
- **Si vous êtes dans une situation de conflit horaire limitant vos possibilités de suivi de séminaires**

Une permanence se tiendra les lundis **22/9 et 29/9 de 10h à 12h** au bureau C120 (Collège Michotte, 1er étage)



# **6. Événements insertion socio- professionnelle**

# Futur·es enseignant·es

## 2 soirées pour booster votre insertion professionnelle

### ETAPE 1 : FORUM PRO (CIO)

19 février 2026 - LLN

Conseils pour postuler dans  
l'enseignement secondaire



Idées à la pelle

### ETAPE 2 : SPEED-MEETING

2 mars 2026 - LLN

Avec des directions d'écoles



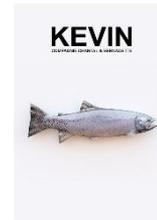
# 7. Kevin

# KEVIN

COMPAGNIE CHANTAL & BERNADETTE



**SPECTACLE GRATUIT offert aux membres et étudiant.es > mardi 14 octobre à 20h**  
**SOCRATE 10**



## L'école au regard de l'égalité des chances

Il y a les profs qui aiment leurs élèves, les pédagogues compétents et dont la personnalité est une leçon à elle seule, les directions d'école engagées, qui luttent chaque jour jusqu'à l'épuisement, les parents impliqués, les élèves inspirants. On ne parlera pas d'eux.

On parlera de Kévin.

Parce que l'école, pour Kévin, ça n'a pas du tout marché.

Après avoir décomposé, analysé et désacralisé l'orthographe, Arnaud et Jérôme s'attaquent à l'école. Ils jettent un regard naïf mais documenté sur ses fondements, ses valeurs et ses enjeux.

Dans ses créations, la compagnie Chantal et Bernadette aime transformer la démarche scientifique en geste artistique en créant son propre langage théâtral. À travers ses collaborations étroites avec des chercheurs et des chercheuses, elle tente de stimuler l'esprit critique du public en soumettant ses opinions à l'épreuve des faits.

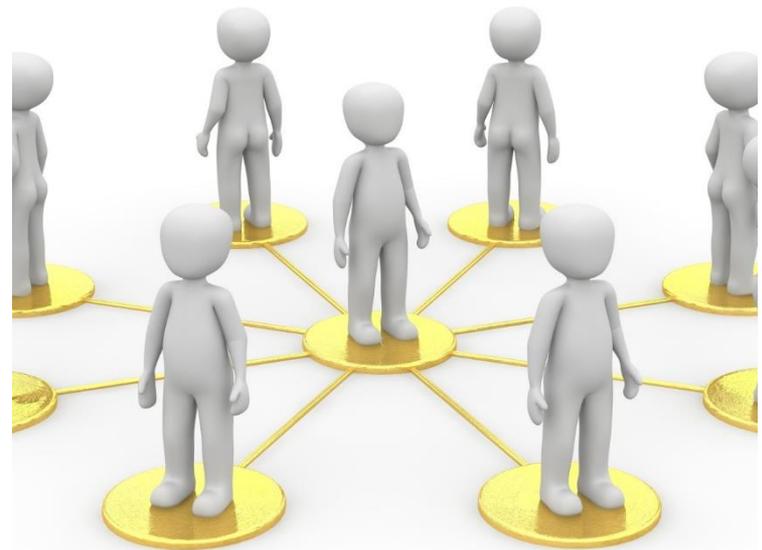
Quand on a demandé aux scientifiques « à quoi sert l'école ? », ils nous ont tous répondu un truc différent. Mais quand on leur a demandé « à qui sert l'école ? », ils étaient tous d'accord : « l'égalité des chances en France et en Belgique, ça n'a pas du tout marché ».



**SPECTACLE GRATUIT offert aux membres et étudiant.es > mardi 14 octobre à 20h – SOCRATE 10**

# 8. Temps de questions-réponses

Nous vous remercions  
pour votre attention et  
vous souhaitons une  
année académique riche  
d'apprentissages et  
d'expériences



Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions

[Coordination-S4S5@uclouvain.be](mailto:Coordination-S4S5@uclouvain.be)



**MERCI !**